

TERRES ET SEIGNEURS



EN DONZIAIS

CHÂTELLENIE DE CHÂTEL-CENSOIR

FESTIGNY

(LA RUE FOLLE, LA TOUR LAURENT ET LE FOUR
BANAL DE COULANGES-SUR-YONNE)



Festigny, au nord de Coulanges, est un fief très ancien qui a été assez tôt associé à la **vicomté de Druyes** – *voir notice Druyes* – une seigneurie terrienne implantée aux côtés du château comtal de Pierre de Courtenay, par l'alliance entre Catherine des Barres et Philippe de Crux.

Un petit château (XVIIIème siècle ?) y a sans doute remplacé une ancienne maison-forte.

Ce fief est ainsi décrit en 1601, lors de sa reprise par Edmée de Crux¹ : « ...*terre, seigneurie et châteltenie de Festigny, bornée par le chemin de Collanges à Courson, près de la métairie du Bois des Barres, appartenant à la demoiselle de Pesselières, les noyers Davault et la terre de Raupillon, la justice des seigneurs de la Maisonblanche (NDLR : voir cette notice) dite justice de Loron, et vallée Maitre Martin* ».

Ses détenteurs furent donc, après les sires de Barres, les vicomtes de Druyes des familles de Crux et Damas d'Anlezy.

Ils possédaient également des droits urbains à Coulanges, sous le nom de fiefs du Four banal et de la Rue Folle, ainsi décrits dans le dénombrement de 1601 par Edmée de Crux : « ...*item appartient à la dite dame le droit de cens qui lui sont deus par aulcungs habitants de la ville de Collanges, sur les maisons, granges, manoirs assis dans ladite ville, en la rue folle à prendre de la porte du pont au puits Chardon jusqu'à la porte Judas, ledit cens portant droits seigneuriaux comme dessus et pouvant monter ledit cens par chacung an à quarante sols tournois. Puis la dame confesse tenir comme dessus le four banal de la ville de Collanges-sur-Yonne, auquel four tous les habitants de ladite ville seront tenus aller cuire leur pain tant bis que blanc....et pour chauffer ledit four a droit aller prendre bois es-Bois de Fretoy et Usages dudit Collanges...*

Un Geoffroy d'Anus paraît détenir le Four Banal de Coulanges en 1315 et l'usage du Bois de Frétoy. L'origine de la détention de ces fiefs (les sires d'Arthé, dont Guillaume) se confond avec celle du **fief Henry Joly** à Coulanges – *voir cette notice*.

Il y eut donc sans doute démembrement en plusieurs titulaires des fiefs connexes au château comtal de Coulanges. A Druyes – *voir cette notice* -, on relève la même situation féodale qui déboucha sur un titre de « vicomte de Druyes ».

Les premiers détenteurs connus de Festigny sont les sires de Crux, vicomtes de Druyes. Au XVIIIème siècle ces fiefs rejoignent les grandes possessions des riches Perrinet du Pezeau, fermiers généraux, sgr de Faulin – *voir cette notice* - et nombreux autres lieux près de Coulanges et dans la vallée de l'Yonne.

¹ In « Histoire de Coulanges-sur-Yonne » Bulletin de la SSSLNA

La terre de Festigny et les droits à Coulanges paraissent détenus à la fin du du XIVème siècle par les sires de Barres, mais l'origine de cette possession reste à déterminer...

00/ Guillaume « le Barrois » des BARRES (+ 23 nov 1397)

Sgr de Neuvy, Apremont, Givry et Cours les Barres, Chambellan

X **Marie de LA PORTE**, dame de Bannegon

0/ Jean « le Barrois » des BARRES

Sgr de Bannegon, Chitry-le-Fort (89), Bois-Rozerein, Neuvy-le-Barrois (sur Allier), Apremont, Givry, Cours-les-Barres et Sardy-les-Forges



En Nivernais : « d'or à la croix pattée de sinople »

X **Philippe de MAUVINET** (*filie de Maurice et Florie de Linières*)

Il naquit vers 1340 et était fils de Guillaume des Barres, dit le Barrois, seigneur de Cours-les-Barres et de Givry ; il était lui-même seigneur de Neuvy-le-Barrois, dans la châellenie de Cuffy, et servait dès 1367 contre les Anglais dans les compagnies d'hommes d'armes du duc de Bourbon, dont il devint plus tard chambellan. En 1380, il est déjà cité parmi les principaux capitaines de l'armée rassemblée à Troyes par Philippe-le-Hardi pour s'opposer à la marche, sur l'Est, du duc de Buckingham. Les Français, trop faibles, n'attaquent pas de front le général anglais, mais lui font une guerre d'escarmouches sur ses ailes, harcèlent sa marche, enlèvent ses convois, et, par une tactique habile, le forcent à rétrograder jusqu'au Mans, d'où il semble se préparer à une attaque sur Nantes. Les ducs de Bourgogne et de Bourbon y font immédiatement passer un secours et confient le commandement général de la défense à Jean des Barres. Dès la fin d'octobre 1380, la ville était investie par l'armée anglaise, et les sorties des assiégés se succèdent sans relâche, " Et un des plus grands capitaines qui fût dedans Nantes, dit Froissard, c'étoit messire Jean le Barrois des Barres, un vaillant et appert chevalier, " Il donne, en effet, de sa personne, et on le voit presque toujours à la tête des sorties, tantôt par terre, tantôt par bateaux sur la Loire, le plus souvent de nuit, et parfois jusqu'à deux nuits consécutives. D'ordinaire, dès que les assiégés arrivent aux barrières du camp ennemi, ils jettent leur cri de guerre : « Le Barrois des Barres ! » Jean « fêrit moult hardiment » à la tête de ses gens, tue et ramène des prisonniers. La dernière sortie importante eut lieu la nuit de Noël, et Buckingham, découragé, leva le siège quelques jours après et se retira sur Vannes. Le Barrois va rejoindre le connétable de France au château de Josselin, près Vannes, et de là ils continuent la guerre en rase campagne, jusqu'à la paix de 1381 avec le duc de

Bretagne. L'année suivante, Jean des Barres est employé contre les Flamands ; c'est lui qui commande l'avant-garde et culbute l'ennemi au passage de la Lys, qui précéda la célèbre journée de Rosbecque. La politique française s'efforçait de porter le théâtre de la guerre hors du sol national et de combattre partout les alliés de l'Angleterre. Richard II ayant pris parti pour le roi de Portugal contre celui de Castille, la France se déclara pour ce dernier. Le Barrois, que nous trouvons alors chambellan du roi, part de La Rochelle à la tête de trois cents chevaliers et débarque en Biscaye le 14 mai 1386 ; il va trouver le roi de Castille à Burgos, et, à la tête de leurs troupes, ils débutent par un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, puis se portent sur la Corogne, menacée par l'Anglais. Là, " le Barrois des Barres, qui volontiers et bien sait chevaucher et reculer ses ennemis », fit encore des prodiges de valeur. Sur la fin de l'année, le roi de Castille le charge de défendre Noye-sur-le-Douro et mande aux chevaliers français : « Je prie le Barrois des Barres qu'il y voise et preigne telle charge comme il lui plaît. »

Il eut là pour adversaire le duc de Lancastre, auquel il livra, en 1387, un long et sérieux combat qui se termina par la retraite des Anglais. Froissart dit que « messire Jean des Barres étoit le plus renommé, et aussi a voit-il le plus de charge des armes » ; il eut à soutenir, en cette journée, un assaut opiniâtre du fameux Thomas de Percy. Lancastre, énervé par d'incessantes attaques, se retira à la Saint-Jean de 1387 ; le Barrois fit sa jonction avec du Guesclin, et on rentra en France.

L'année suivante, il est parmi les principaux personnages qui assistent à rentrée du duc de Bretagne à Paris, et les trêves lui faisant des loisirs insupportables, il défie en champ clos, au mois de juin, un capitaine anglais nommé Thomas Harpinguen. Le rendez-vous fut pris à Montereau-Faut Yonne, et comme la valeur des deux adversaires était notoire, la nouvelle fit grand bruit ; on y vint de fort loin et le roi y assista avec grand foison de barons ». L'emprise était de cinq lances à cheval, cinq coups d'épée, cinq coups de dague et cinq coups de hache, " Le cinquième coup de lance fut tel que messire Jean des Barres porta tout jus le chevalier outre la croupe de son cheval et l'ébattit tout étourdi ; et convint à grand'peine messire Thomas relever » On continua la lutte, et peu après le roi déclara c s'en contenter ».

Charles VI fit une expédition au pays de Guierle en 1388, et le Barrois, qui ne pouvait manquer une telle occasion, est cité parmi les principaux capitaines de l'armée.

Lors de la fameuse entrée à Paris de la reine Isabeau en 1389, Jean des Barres figure, avec les ducs de Bourgogne, de Berry et de Bourbon, parmi les trente chevaliers du Soleil-d'Or qui avaient un soleil d'or sur leur targe et se tenaient dans les loges de Sainte-Catherine pour les joutes.

Après avoir pris part à l'expédition du duc de Bourbon contre les Barbaresques de la côte d'Afrique, Jean des Barres reçut, en 1392, commission de Charles VI de se mettre à la poursuite de Pierre de Craon, qui venait de tenter d'assassiner le connétable de Clisson dans un guet-apens. Arrivé à Chartres, le Barrois apprend que Craon a passé outre et s'est réfugié près du duc de Bretagne. Il fallait désormais une véritable armée pour réduire le duc, et c'est durant cette expédition de 1392 que le roi devint fou. Dès-lors, les oncles de celui-ci prennent le pouvoir, et il s'en suit une violente réaction contre tous les chefs du précédent gouvernement. Le connétable se réfugie avec ses amis à son château de Monthléry, où les ducs l'envoient assiéger par La Trémoille et le Barrois, avec ordre de le ramener mort ou vif. La ville et le château furent pris, mais Clisson, prévenu, avait eu le temps de s'évader. Le nouveau conseil voulut assouvir sa vengeance sur La Rivière, premier ministre de Charles V, puis de Charles VI, l'homme le plus illustre qu'ait produit le Nivernais; il s'était retiré à son château d'Auneau, et ce fut Jean des Barres qui reçut la pénible mission d'aller l'y arrêter. Il se présenta, armé de pied en cap, à la tête de sa troupe ; mais La Rivière

interdit à ses gens toute résistance et vint au-devant du Barrois. L'entrevue fut très-digne : « Le Barrois des Barres, un moult doux et gentil chevalier, fit de cœur courroucé, et bien le montra, l'arrêt sur le seigneur de La Rivière, ainsi que chargé lui étoit et que faire le convenoit. Le sire de La Rivière le tint pour excusé et obéit. Si demeura prisonnier. »

Jean des Barres dut mourir peu d'années après, car en 1399 nous trouvons un acte pour noble dame Philippes Mauvinet, veuve de Jean des Barres, chambellan du roi, et agissant par Jean Cotignon, son procureur, pour la signification de la mise sous la garde du roi de sa terre de la Motte-des-Barres, en la paroisse d'Aprémont, ce à quoi le seigneur de Meauce est opposant.

1/ Louis des BARRES « le Barrois »²

Sgr de Bannegon (18), Chitry (Chitry-le-Fort, 89), Bois-Rozerein (Bourrain, 89), Neuvy-le-Barrois (18), Sardy-les-Forges (58, Brèves).

Premier cité comme sgr de Festigny, Coulanges et Pousseaux ; Chambellan du Cte de Nevers, qui a pu lui faire don de ces terres....

X1 avt 1406, **Jeanne de GIAC** (*fille de Louis, sgr de Rouy, Échanson de France, Chancelier du duc de Berry, Chancelier de France (1373-1388) conseiller et chambellan du duc de Bourgogne Jean sans Peur, lui-même fils du Chancelier Pierre de Giac³, d'origine auvergnate ; et de Jeanne Brun du Peschin*)



D'où :

- **Louis, qui suit**
- *Philiberte X1 Guillaume Damas X2 Chrétien de Digoine*

X2 1434, Isabeau CHOLET (*fille de Gilles et Isabeau de Mauvinet*)

² "Louis des Barres-le-barrois, chevalier, seigneur de Benegon, Chitry, Bois-Rozerein, Neuvy-sur-Allier, qui devint Neuvy-le-Barrois, et autres lieux, était, vers 1411, mari de Jeanne de Giac, fille de Louis, seigneur de Rouy, et de Jeanne de Peschin. Pendant la guerre contre les Anglo-Bourguignons, le seigneur de Sardy resta fidèle à la France et au roi. Nous savons tous qu'à cette époque, le Nivernois fut particulièrement la proie de Perrinet Grasset et de François l'Arragonois. Ce dernier se fit reconnaître comme bailli de Saint-Pierre-le-Moûtier par le roi d'Angleterre, et fit saisir toutes les terres appartenant aux des Barres (1421-22). Louis des Barres et Jeanne de Giac eurent pour enfants : Louis, Pierre, Guillaume, Jacques et Catherine (Titres de Nevers, P. 729)."

³ Pierre de Giac avait acheté la terre de Rouy en Nivernais d'un habitant de Nevers... qui lui-même l'avait acquise d'un certain Antoine de Chateaux, demeurant à Billy-Chevannes (Source : « Le Nivernais pendant la Guerre de Cent Ans » de H. de Flamare)

? 2/ Louis des BARRES

Sgr de Sardy, Festigny, Coulanges, Pousseaux...

.....

3/ Catherine des BARRES

Dame de Sardy, Festigny, Coulanges et Pousseaux (*peut-être fille de Louis et Jeanne de Giac* ?)

X 16 nov 1460⁴, **Philippe de CRUX** (°v. 1430), Sgr de Trouhans (21, près St-Jean-de-Losne), vicomte de Druyes⁵, sgr de Sardy-les-Forges, Pousseaux et Festigny, par all. (*fils de Jean, Sgr de Trouhans, et de Marguerite de Vienne*).



En Nivernais et en Bourgogne : « d'or à trois fasces de vair, au chef d'hermines »

4/ Alexandre de CRUX (...-1519)

Sgr de Trouhans⁶, Festigny, Coulanges, Sardy-les-Forges, Vcte de Druyes

X **Marie de CHAMPDIOU ou de Chandio** (?)

⁴ 1460, 16 nov **Contrat de mariage entre Philippe de Grux**, fils de puissant seigneur mess Jean de Crux, chlr, sgr de Trohan, et de Marguerite de Vienne, et damoiselle Catherine des Barres, fille de puissant seigneur Louis des Barres, dit Le Barrois, sgr de Bennegon, qui donne les terres de Sardy-les-Forges, **Festigny et ce qu'il a à Coulanges** et à Pousseaulx-sur-Yonne. En faveur dud. mariage, led. seigneur de Crux institue Philippe, son second fils, son héritier, et lui confère le droit d'aînesse, en considération de ce que Jean de Crux, son fils aîné, n'est pas habile à être marié ni « lever mesnage ». (Marolles, p. 733)

⁵ **Marolles 1468** : Philippe de Crux fait hommage pour la vicomté de Dreues et ses appartenances ; la même année, il fit hommage pour Sardy au nom de Catherine des Barres, sa femme

⁶ AD 21, série G, p. 229, Exploit de signification aux officiers du chapitre aux Maillis des lettres de nouvelleté obtenues au bailliage par Marie de Chandio, veuve d'Alexandre de Crux, vicomte de Dreue, seigneur de Trouhans, en son nom et en ceux de François, Jean et Jeanne, ses enfants, contre les entreprises de ces officiers sur les bois de Trouhans (1519, 18 mai).



D'où :

- François, sgr de Trouhans, Porte-enseigne de la Cie du duc de Guise (1530-1565) X1 Claude du Chastellet, X2 Françoise de Mailly (sur-Saône), d'où post. à Trouhans⁷
- **Jean, qui suit à Druyes et Festigny**
- Jeanne

5/ Jean de CRUX

Vcte de Druye, sgr de Sardy, Festigny et autres lieux

? X Marguerite de PESSÉLIERES, qui aurait apporté la comté de Druyes...

X 1532 **Marguerite de LA RIVIERE** (fille de François et Madeleine de Savoisy)



6/ Edmée de CRUX

Dame de Sardy, Festigny, La Tour-Laurent (Coulanges)⁸, Montputois....Larrable, Arcy-le-sec, Champeaux, Vctesse de Druyes

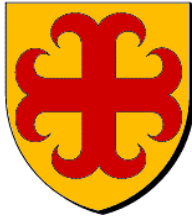
X 8 oct 1559 **Jean DAMAS d'ANLEZY (+1586)**, Bon d'Anlezy, sgr de Crux, vcte de Druyes, sgr de Trouhans, Sardy par all., Lieutenant au Gouvernement de Nivernais, Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri III.

⁷ "**Festigny** (Yonne, canton de Coulanges-sur-Yonne) 1522, 23 décembre. H. des terres et seigneuries de Festigny, Coulanges et La Tour Laurent, mouvant du comté d'Auxerre, rendu aux mains du chancelier par François de Crux, écuyer, fils et héritier de feu Alexandre de Crux et de Marie de Chander, pour lui et pour Jean de Crux, son frère puiné. - P 14, n° 262."(AN, Hommages rendus à la Chambre de France, XIV°-XVI°, T. III, P. 194) 1 iv 2012

"Le 23 décembre 1522, François de Crux fit foi et hommage au roi pour ses terres et seigneuries de Festigny, Coulanges-sur-Yonne et de la Tour-Laurent, à lui échues par le décès de ses parents, Alexandre de Crux et Marie de Chandée." (Annuaire Historique du Département de l'Yonne, 1872, T. 35-36, P. 148) 1 iv 2012

"Le 26 mai 1549, Jean de Crux, écuyer, seigneur de Fardy [pour Sardy-les-Forges], fit foi et hommage de cette terre, qu'il avait héritée de son père, Alexandre de Crux." (Annuaire Historique du Département de l'Yonne, 1872, T. 35-36, P. 148) 30 iii 2012

⁸ Reprise du fief de Coulanges en 1601



En Bourgogne et Nivernais : « d'or à la croix pattée de gueules »

D'où 17 enfants, dont :

7/ Paul DAMAS d'ANLEZY

Cte d'Anlezy, vcte de Druyes, baron de Crux, sgr de Festigny, Sardy-les-Forges...(qu'il vend en 1614 à François de Savary, sgr de Brèves...) Gentilhomme de la Chambre de Louis XIII, Conseiller d'Etat, Chevalier des Ordres du Roi

X 1606 **Hélène ARNAULT** (fille de François, sgr des Gouffiers en Angoumois, et d'Hélène de Fédic) (armes : « d'azur au croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or »)



d'où ⁹:

- François, chvr, capitaine d'une Cie de 200 H. d'armes de la Reine
- **Antoine, qui suit**
- Ezechiel, Prieur d'Ambierle et Saint-Révérien

8/ Antoine DAMAS d'ANLEZY (+1665)

Cte d'Anlezy, Vcte de Druyes..., Conseiller d'Etat



X 1635 **Madeleine HANAPIER**, dame de Fleury-la-Tour (fille de Jacques, sgr de Milleraie, Conseiller du Roi en ses conseils, issu d'une famille bourgeoise d'Orléans, dont un Maire de la Ville (1590) ; et Françoise le Prévost) (armes : « d'azur à la fasce

⁹ Reprise de fief par les trois frères en 1647

d'or, accompagnée de deux étoiles du mesme, et en pointe d'une hure de sanglier de sable, armée et allumée de gueules »)



9/ Nicolas-François DAMAS d'ANLEZY (+1682)

Mis d'Anlezy, vcte de Druyes, sgr de Festigny¹⁰

X 1668 Marie-Agnès **TIERCELIN de RANCE de LA CHAPELLE-BALOUÉ** (fille de Jean et Jeanne-Marie Turpin de Crissé)



D'où :

- Louis-Antoine, cte d'Anlezy
- **Nicolas-François, qui suit**
- Jacques-Paul, dit « l'abbé de Druyes »
- **Marguerite-Agnès, dame des Gouffiers et de Florac X Pierre-François Damas, cte de Cormaillon, son cousin éloigné (fils de Charles et Marguerite de Grand), d'où post. (cf. infra)**

10/ Nicolas-François DAMAS d'ANLEZY (...-1707)

Mis d'Anlezy, Vcte de Druyes, sgr de Festigny....etc. Il partagea les successions paternelle et maternelle avec son frère aîné le 8 août 1698. Tué en 1707 dans un combat livré sur le chemin de Pforzheim, à Dourlach, contre un corps de 500 cuirassiers allemands qui défendaient le passage de Wittemberg forcé par les Français.

X 1697 **Marie-Madeleine des VAUX** (+1712) (fille unique d'Antoine, sgr de Chêne-Bécard, Conseiller du Roi, Trésorier des Gardes du Corps - à Videlles, près la Ferté-Alais (91) - et de Marie-Armande Ferry)

¹⁰ Il rendit hommage au roi en la chambre des comptes de Dijon le 13 août 1667, pour la seigneurie de Festigny, mouvante du comté d'Auxerre, et les 18 février 1658 et 5 décembre 1669, à la seigneurie de Chastillon-en-Bazois pour la terre d'Anlezy, suivant actes reçus par Prévost et Dubiez, notaires royaux. Il fit enregistrer ses armes par l'Armorial général de 1696-1701, où il est qualifié "marquis d'Anlezy".



Maquette de Druyes figurant notamment le nouveau château des vicomtes, d'après un plan de 1789 trouvé au **château du Boulay à Druyes** (*voir cette notice*). Un Damas d'Anzely, vicomte de Druyes, fait construire contre le château fort, au début du 18^e siècle, un château au goût du jour : tout au rez-de-chaussée avec un étage et des combles s'ouvrant sur une terrasse, des jardins, une orangerie, un cabinet chinois, un lac artificiel, une allée de tilleuls, etc. À la veille de la Révolution, l'ensemble est tellement dégradé, faute d'entretien, qu'il tombe en ruines.

D'où :

- **Louis-François, qui suit**
- *Léonor-François, sa*
- **Isabelle, qui suivra en 9 bis**

11/ Louis-François DAMAS d'ANLEZY (1698-1765)

Mis d'Anlezy, Vcte de Druyes et acheteur de la seigneurie de Druyes du Duc de Nevers en 1738, Lieutenant général des Armées du Roi

X 1724 **Elizabeth de FERRERO de SAINT-LAURENT** (*filie de Jean-Baptiste, Mis de St-Laurent, lui aussi Lieutenant général, et de Marie-Françoise de Sanvion*)

« d'or à trois bandes de sable, chargées de cinq fleurdelys du champ, trois sur celle du milieu et une sur chacune des deux autres »

D'où Jules-François, mort au berceau.

11bis/ Isabelle DAMAS d'ANLEZY

X 1728 **François Mamert de CONZIE**, baron de Pommier ou de Bolomier (à St-Nizier-le-Désert, Ain) (*filis de Jean, bon de Pommier, et de Catherine de Beuverand*)



D'où not. :

- Louis-François de CONZIE (1736-1804), évêque de Saint-Omer, puis d'Arras
- Joachim-François de CONZIE (1738-1795), évêque de Saint-Omer, puis archevêque de Tours



Vente de Coulanges, Festigny, La Tour Laurent et le Four Banal ... le 7 juillet 1766 à David Perrinet du Pezeau, déjà possesseur de grands biens dans la vallée de l'Yonne, voir fiches Faulin, Coulanges, Misery...

1/ David PERRINET du PEZEAU (+1767 à Paris), sgr de Pezeau (à Léré en Sancerrois) et de Faulin

(fils de David Perrinet, sgr de la Serrée, marchand de vins à Paris et de Jacqueline Perrinet, dame du Pezeau, elle-même fille d'un marchand de vins de Sancerre)



Château de Pezeau (Léré)

X 1^{er} mars 1729 **Jacqueline Marguerite PERRINET « Mademoiselle de Jars »**, sa cousine germaine *(fille d'Etienne, sgr de Jars, Fermier Général et Directeur de la Compagnie des Indes, et de Louise Dargent, elle-même fille d'un marchand de vins à Paris)*



Etienne Perrinet, par Quentin La Tour

*En 1720, le fermier général Etienne Perrinet, sgr de Jars, directeur de la Compagnie des Indes, achète le château de Boucard et marie sa fille, « Mademoiselle de Jars » à son cousin **Pierre David Perrinet** afin de conserver les domaines dans le patrimoine de la famille.*



Châteaux de Boucard et de Jars (18)

2/ Marie-Louise « Jacqueline » PERRINET du PEZEAU, dame de Faulin

Prénommée Jacqueline par le marquis de Vogüé, dans "Une famille vivaroise", qui la décrit ainsi : *"Petite-fille et nièce de fermiers généraux, alliée par sa naissance au haut personnel de la finance, par son mariage à la meilleure société parisienne, elle avait un salon très fréquenté où se rencontraient de grands seigneurs et de beaux esprits, les économistes qui plaisaient à son mari et les littérateurs attirés par sa spirituelle conversation."*

X 15 janvier 1754 à Versailles, **Charles Claude ANDRAULT de LANGERON**, Mis de Maulévrier et de Langeron, Cte de Chevières, Bon de Duzé, Lieutenant général des Armées du Roi, Com. du Saint-Esprit, Chvr de St-Louis, Gouverneur de Briançon (fils de Jean-Baptiste, Mis de Maulévrier, et de Thérèse Le Camus)



Châteaux de Maulévrier (Meslay, 71) et de Langeron (58)

Le roi accorde à Andrault la charge de gouverneur de la ville, du château et du fort de Briançon sur la démission du Maréchal de Maulévrier son père (décédé en mars 1754), par provisions du 11 janvier 1754. Le père d'Andrault démissionne de son poste et Andrault récupère le gouvernement de Briançon. Cette même année il est inspecteur du camp d'armurerie commandé par le maréchal Prince de Soubise.

Employé à l'armée d'Allemagne, par Lettres du premier mai 1757 il combat à Hastembeck, rejoint, avec un corps de troupes, l'armée commandée par le Prince de Soubise et se trouve à la bataille de Rosbach le 5 novembre. Il est envoyé aux Etats de Bourgogne pour y donner son avis sur les propositions qui s'y feront pour le service de sa majesté. Au mois de janvier 1758, il commande une colonne de troupe qui marche sur Halbenstadt, sous les ordres du Marquis de Voyer. Le Marquis de Langeron promu Maréchal de Camp par brevet du premier mai 1758 s'est démis du régiment de Condé. En 1758, de violentes attaques de nerfs l'empêchent de servir. Il est employé sur les côtes de l'Océan en 1759 et 1760 par Lettre du premier juillet 1759. Il sert en Allemagne en 1761 et 1762 et est créé Lieutenant Général des armées du Roi, par pouvoir du 25 juillet 1762. En 1773 et 1774, il effectue deux voyages sur les frontières du nord et de l'est de la France. En 1776, il devient Commandant en second de la province de Bretagne. Il est nommé commandeur de Saint-Louis, le 25 août 1779, et chevalier du Saint-Esprit, le premier janvier 1784. Il décède le 12 septembre 1792 à l'âge de 72 ans.

Le 20 avril 1772, Marie-Louise du Pezeau et son époux Charles-Claude Andrault, chevalier, marquis de Langeron, vendaient les terres et seigneuries de Coulanges et de Festigny ainsi que les fiefs de Misery, le Paulmier et la Grange-Folle à Nicolas-Marie Germain de Montmien.

Nicolas Marie GERMAIN de MONTMIEN (18 nov 1729 à Coulanges – 5 sept 1788 à Villefargeau)

Dernier sgr de **Coulanges** et Festigny, du Paumier, la Grange Folle et Misery par acquisition, Conseiller-secrétaire du Roy Maison et Couronne de France et de ses finances près du Parlement de Rouen (*fils d'Etienne Germain, de Coulanges, Marchand de Bois pour la fourniture de Paris, sgr en partie de Crain ; et Perrette Ferlet*)

X 31 juil 1753 à Arleuf, **Marie Reine SAUTEREAU de QUINCIZE** (*filie de Simon, sgr du Part, Marchand de Bois pour la fourniture de Paris ; et Marie-Anne Marceau*)
